



Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire
et des bibliothèques - Fédération syndicale unitaire

**Déclaration préalable des commissaires paritaires du SNASUB-FSU
CAPN des Adjoints administratifs du mardi 12 décembre 2017**

En défense de nos emplois...

Cette CAP nationale de bilan de gestion du corps des Adjoints administratifs se tient quelques jours seulement avant le comité technique ministériel qui informera les représentant-es du personnel de la ventilation des 200 suppressions de postes administratifs pour la rentrée prochaine.

L'occasion pour nous, ici comme lors du prochain CTM, de dénoncer cette mesure budgétaire, qui aura pour conséquence de dégrader encore plus l'organisation de notre service public ainsi que d'aggraver les conditions de travail des personnels.

Ce temps revenu des suppressions massives d'emplois dans notre filière s'annonce comme une catastrophe pour la suite. Nombre d'académies devront répercuter les mesures de retrait, dans un contexte de sous-effectif important touchant les établissements et les services.

Le SNASUB-FSU et la FSU ne l'accepteront pas ! Nous serons en première ligne pour combattre ces mesures, partout : dans les comités techniques, dans les CHSCT mais aussi dans les commissions paritaires. Nous construirons notre action syndicale pour le maintien de nos emplois avec les personnels, en défense d'un service public de qualité et des meilleures conditions de travail des collègues.

Plan triennal de requalification des emplois de C en B : une goutte d'eau dans l'océan !

Le bilan de requalification sur trois ans corrélaté aux effectifs du corps des Adjoints administratifs de notre ministère indique à quel point le plan triennal n'a pas modifié significativement le pyramidage des emplois dans notre filière, ni même permis à un nombre important de collègues d'être reconnus professionnellement, enfin, par leur employeur.

907 requalifications de C en B, au total, pour plus de 30 000 adjoints administratifs exerçant – pour la plupart d'entre eux - des missions relevant du corps des SAENES, cela est loin d'être suffisant. Pourtant, le décalage entre les missions confiées au quotidien aux adjoints administratifs et leur statut est largement reconnu.

Le SNASUB-FSU exige donc l'élaboration d'un nouveau plan de requalification, cette fois à la hauteur des enjeux, pour qu'enfin les emplois occupés soient mis en adéquation avec les missions confiées, ouvrant ainsi des perspectives importantes à la promotion des Adjoints administratifs dans le corps des SAENES.

Pour un mouvement interacadémique des Adjoints administratifs piloté par la DGRH, comme pour les SAENES et les AAE

Les éléments de bilan présentés par la DGRH lors de cette CAPN et qui concerne la mobilité interacadémique des Adjoints administratifs laissent à penser que bon nombre d'académies ont une vision extrêmement floue des dispositions prévues par le statut de la fonction publique de l'État en matière de mobilité interacadémique.

En effet, nombreuses sont les académies qui réalisent des mutations pour convenance personnelle alors que des personnels en situation de priorité légale n'obtiennent pas satisfaction. Même s'il est difficile de tirer des conclusions définitives de ce bilan, nous sommes cependant convaincus que les droits statutaires des Adjoints administratifs seraient mieux « traités » s'il existait pour eux un vrai mouvement interacadémique, piloté par vos services, la DGRH. Le SNASUB-FSU demande d'ailleurs à ce que cela soit étudié très précisément, pour la rentrée scolaire 2019.

Les Commissaires paritaires du SNASUB-FSU
pour le corps des ADJAENES

